



Ces trois banderoles, actuellement visibles sur les grilles de l'enceinte du groupe scolaire avenue du Dr Devillard, sont l'aboutissement d'un travail réalisé avec les élèves de l'école maternelle de Brantôme en Périgord, sur les valeurs de la République Française et plus particulièrement sur la tolérance, l'acceptation de l'autre et l'entraide.

Cette année encore va nous demander des efforts, une grande capacité d'adaptation mais aussi de l'énergie pour participer activement à la reprise car la crise sanitaire va bien s'atténuer un jour...

Dans l'état actuel des connaissances, la meilleure façon de hâter cette atténuation à défaut de disparition complète, consiste à bien respecter les gestes barrières et le port du masque, surtout dans le centre-bourg (au lieu d'arracher les affiches invitant à le faire !).

A ce jour, la vaccination paraît être le moyen le plus sûr pour enrayer la pandémie d'autant que, maintenant, les doses arrivent en nombre.

La proposition de la commune d'ouvrir un centre de vaccinations à la salle du Dolmen n'avait pas été retenue en raison de la proximité des centres de Nontron et de Périgueux. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale avait mis en place un service pour conduire à celui de Nontron les personnes ne disposant d'aucun moyen de transport à raison d'une douzaine de réservations par semaine.

Si vous rencontrez encore des difficultés à vous inscrire à la vaccination, vous pouvez téléphoner à la mairie (05.53.05.70.21) pour rechercher une solution.

La commune, pour sa part, a décidé de participer au plan de relance (aides importantes de l'état soumises à certaines conditions) en programmant sur deux ans d'importants travaux de rénovation des biens communaux : poursuite des travaux de réhabilitation de la gendarmerie, isolation de logements communaux dans l'ensemble des communes historiques avec le remplacement de menuiseries en mauvais état et dépourvues de double vitrage, entre autres.

Malgré les incertitudes sur le déroulement de la saison estivale, nous avons préparé un programme varié afin d'animer l'été et d'attirer les touristes que nous espérons aussi nombreux que l'an passé (les manifestations s'adressent aussi au public local !). [Retrouvez l'agenda des animations à la fin de ce bulletin.](#)

En cette période compliquée qui perdure, il est fondamental que chacun se mobilise pour apporter son concours à la lutte contre la covid en adoptant une attitude responsable et pour participer, à son niveau, à l'indispensable effort de relance de l'économie afin de pouvoir retrouver une vie « normale ».



Nous avons également une pensée pour les agriculteurs soumis aux caprices de la météo et **nous espérons que le soleil brillera de nouveau pour tout un chacun au sens propre comme au sens figuré !**

Mes collègues se joignent à moi pour souligner l'investissement de tous nos agents des services administratif, technique, scolaire et de la police municipale dans l'accomplissement de leurs nombreuses missions pendant ces derniers mois compliqués. Malgré des absences, des arrêts consécutifs à des suspicions de Covid ou à des cas contact, le service public a toujours fonctionné avec efficacité.

Le service administratif fait notamment face à une charge de travail considérable avec des dossiers de demandes de subventions (de plus en plus compliqués) à préparer suite aux nombreux travaux envisagés pour bénéficier du plan de relance, avec la préparation des budgets, les protocoles sanitaires à mettre en place, etc.

Nous tenons à remercier chaleureusement les chefs de services pour leur implication au service de la commune et tous les agents qui font de leur mieux pour satisfaire les nombreuses tâches qui leur sont confiées (amplifiées par les contraintes sanitaires !).

Monique RATINAUD
Maire de Brantôme en Périgord

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES - 20 ET 27 JUIN

Pour ce double scrutin, les bureaux de vote départemental et régional seront dans une seule et même salle ; merci de bien vérifier dans la liste ci-dessous à quel bureau de vote vous êtes rattaché. Les bureaux de vote seront toutefois nettement séparés afin d'éviter toute confusion lors du dépôt des bulletins de vote dans chaque urne respective (une pour les départementales + une pour les régionales).

La commune nouvelle de Brantôme en Périgord compte toujours 9 bureaux de vote :

- le bureau centralisateur 1 : salle de la RPA - Brantôme
- le bureau 2 : salle du restaurant scolaire - Brantôme
- le bureau 3 : mairie de Saint-Julien de Bourdeilles
- le bureau 4 : salle des fêtes de Cantillac
- le bureau 5 : salle des fêtes d'Eyvirat
- le bureau 6 : salle des fêtes de la Gonterie-Boulouneix
- le bureau 7 : salle des fêtes de Saint-Crépin de Richemont
- le bureau 8 : salle des fêtes de Sencenac-Puy de Fourches
- le bureau 9 : salle des fêtes de Valeuil



Quel que soit votre bureau de vote, vous devez **IMPÉRATIVEMENT** présenter un justificatif d'identité et, bien sûr, cela vaut pour tous les habitants de la commune nouvelle de Brantôme en Périgord.

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- carte nationale d'identité ;
- passeport ;
- carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
- carte vitale avec photographie ;
- carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie ;
- carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ;
- permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés périmés depuis moins de cinq ans.

Les électeurs non munis de l'un des documents indiqués ci-dessus ne seront pas admis à prendre part au vote car cela constitue une cause d'annulation du scrutin en cas de contestation (article R 60 du code électoral).

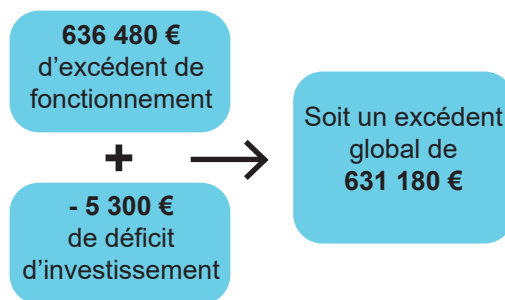
Chaque bulletin de vote ne doit comporter ni rature, ni ajout car cela entraînerait sa nullité.

Budget prévisionnel 2021

Le 6 avril, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2021 de la commune nouvelle de Brantôme en Périgord.

Quelle est la situation financière de la commune nouvelle ?

Un résultat de fonctionnement 2020 en baisse sous l'effet de la crise (cf ci-contre) mais néanmoins confortable pour mettre en œuvre le plan pluriannuel d'investissement :



2020 a connu l'aboutissement d'un important programme d'investissement initié par la précédente mandature dont des subventions d'équipements restent encore à percevoir. Ce qui explique le petit déficit de la section d'investissement.

Quels sont les prévisions budgétaires 2021 ?

L'objectif recherché en matière d'économie dans le cadre de la création de la commune nouvelle se poursuit. Pour autant, le budget 2021 est construit avec :

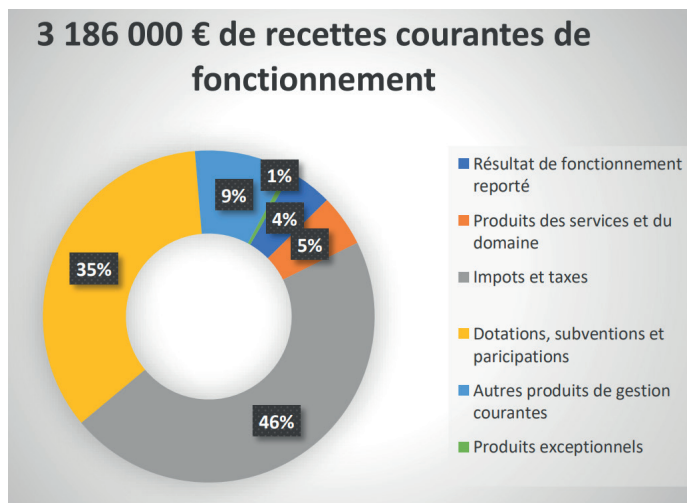
- 0 % d'augmentation des taux d'impositions depuis 2008 ;

Un montant de Budget prévisionnel 2021 conforme aux besoins et capacités de financements :

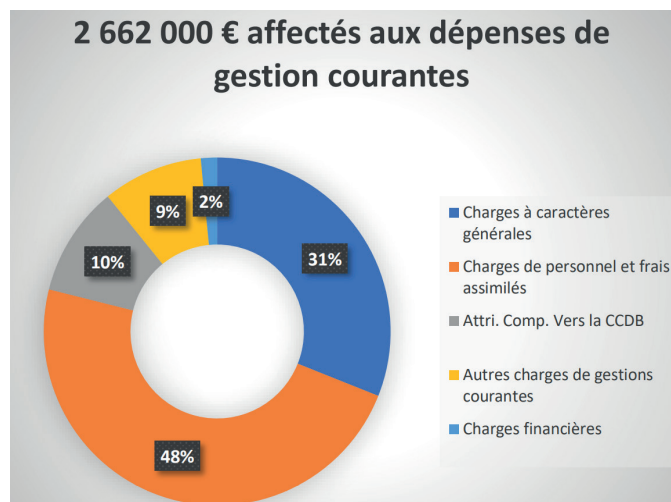


S'y ajoutent les budgets annexes de l'assainissement collectif (538 000 €), ventes énergies (53 500 €) et lotissement Lapouge (440 000 €).

La répartition du budget prévisionnel de fonctionnement 2021 :



Grâce à une maîtrise des dépenses courantes et la recherche de cofinancements, le budget 2021, malgré les aléas sanitaires et économiques, permet d'engager de nouveaux investissements, et ce, sans toucher aux taux d'impositions, conformément à la volonté des élus de ne pas augmenter la pression fiscale.



Dont :
446 000 € affectés au financement d'une part des dépenses d'investissement

Pour une meilleure lisibilité, ne sont reprises que les grandes masses budgétaires. Les différences qui pourraient apparaître correspondent à des écritures d'ordre purement comptables.

Des investissements pour développer, moderniser et entretenir notre patrimoine et nos équipements :

631 180 €

Dédiés à l'amélioration et la sécurisation du cadre de vie :

- Poursuite du programme d'enfouissement et de modernisation du réseau d'éclairage public.
- Matérialisation de l'adressage
- Amélioration de la voirie et traitement des eaux pluviales
- Installation d'une borne rétractable rue Puyjoli
- Mise en place d'une défense incendie sur les secteurs des grands thèves et de la Claperie
- Création d'une aire de jeux à Cantillac
- Installation de colombarium et jardin du souvenir dans certains cimetières des communes déléguées
- Lancement des études pour le futur aménagement du jardin des moines
- Divers travaux et aménagements urbains...

132 000 €

Dédiés au groupe scolaire :

- Rénovation de la chaufferie
- Remplacement de matériels divers

242 000 €

Pour la rénovation des bâtiments publics et locatifs :

Dans le cadre du plan de relance

118 000 €

Pour la finalisation des Ateliers municipaux

60 000 €

Pour le démarrage des études relatives au futur hôtel de ville

72 000 €

de participation à la construction du nouveau centre de secours de Brantôme

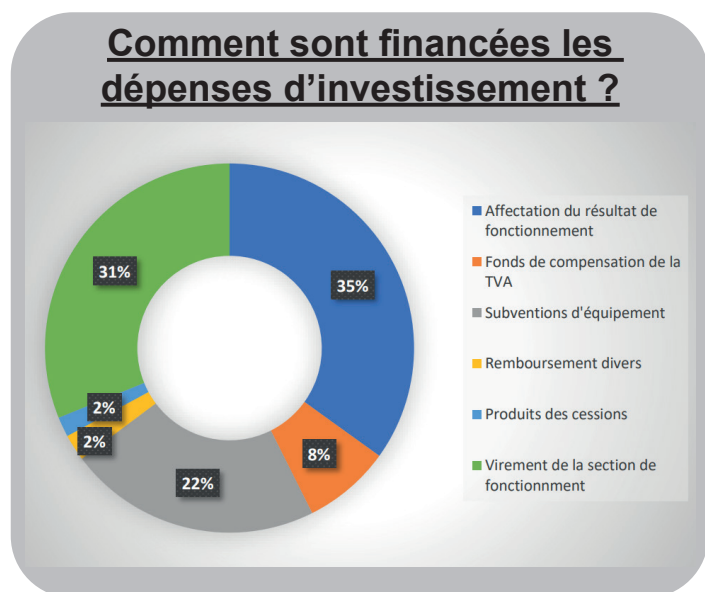
60 000 €

Pour l'installation de panneaux photovoltaïques permettant :

- La couverture d'un court de tennis
- La création d'une ombrière
- La réfection et le désamiantage de la toiture du local des ex-ateliers municipaux

Le reliquat correspond au remboursement de la dette et aux écritures d'ordre comptables.

Comment sont financées les dépenses d'investissement ?



Quel est l'impact de la crise sanitaire sur les finances locales ?

Le coût de la crise pour la commune en 2020 est d'environ 100 000 €. La majorité de cette somme correspond aux aides accordées au tissu économique local (exonérations de loyers, droits de place...), mais aussi, aux pertes de recettes liées à la baisse d'activité en raison des restrictions sanitaires ainsi qu'aux dépenses supplémentaires pour assurer la protection de tous. Ces pertes ont pesé sur les choix de prévisions budgétaires 2021 en matière d'investissement ; ce qui a contraint à phaser ou décaler certains travaux dans l'immédiat. En outre, il n'est pas exclu que certaines prévisions budgétaires fassent l'objet d'un réajustement, dans le courant de l'année, au regard de l'évolution de la crise sanitaire.

Qu'en est-il de l'endettement de la commune nouvelle ?

Les exercices 2020 et 2021 voient s'éteindre plusieurs prêts. La commune de Brantôme en Périgord a un taux d'endettement* très faible (inf. à 3 ans), largement éloigné des seuils d'alerte (10 ans). Cela permettra de pouvoir recourir à l'emprunt, si nécessaire, durant le mandat pour financer les nouveaux projets dont le projet de nouvelle mairie

**temps nécessaire à une commune pour se désendetter si elle consacrait toutes ses ressources à l'extinction de sa dette*

Vous pouvez retrouver le rapport d'orientation budgétaire et les rapports de présentations des documents budgétaires sur le site de la commune rubrique conseil municipal - documents budgétaires.

CONSÉQUENCES DE LA SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

Tout d'abord, il convient de rappeler que le **conseil municipal n'a voté aucune hausse d'impôts**. Les seules hausses résultent du lissage lié à la procédure d'harmonisation des taux suite à la constitution de la commune nouvelle.

La loi de finances 2020 a acté la suppression totale de la taxe d'habitation sauf pour les résidences secondaires. Elle représentait pour la commune une recette annuelle de l'ordre de 424.000 €, étant précisé que pour les résidences secondaires cette recette est de 86.000 €.

L'Etat s'était engagé à compenser intégralement cette perte de recettes importante, compensation calculée sur la base des taux de taxe d'habitation votés en 2017.

A titre de compensation dès 2021, les communes bénéficient du transfert de la part de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) jusque là perçue par le département.

La taxe foncière départementale de référence est celle de 2020 dont le taux était de 25,98 %.

Ainsi, sur votre avis d'imposition foncier 2021, le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties sera en hausse car il comprendra le taux communal habituel (soit 17,36%) plus celui du département de 25,98 % ; soit un taux global de 43.34%. A compter de 2021, aucun impôt sur le foncier bâti ne sera perçu par le département. En outre, la hausse des bases d'imposition fixée par l'Etat au titre de 2021 s'élève à 0.2 %.

Services Publics

NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ - AOÛT 2021



A compter du mois d'août 2021, la carte d'identité fait peau neuve. Elle sera à nouveau valable 10 ans, aura un nouvel aspect, un format type « carte de crédit », et

sera dotée d'éléments de sécurité renforcés. Elle sera munie d'une puce qui contiendra l'image faciale du titulaire et deux empreintes digitales – le recueil des empreintes sera d'ailleurs obligatoire, excepté pour les mineurs jusqu'à douze ans et les personnes confrontées à une impossibilité physique.

Nous vous rappelons qu'il est impératif de prendre rendez-vous en mairie pour toute demande relative à une nouvelle carte d'identité.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE

À compter du 28 juin 2021.



La baisse d'activité « courrier » de la poste, (les courriers et SMS ont largement supplanté les lettres...), notamment sur certains créneaux horaires, conduit cette dernière à revoir les horaires d'ouverture au public.

Deux options se présentaient : fermeture d'une journée ou légère diminution des horaires journaliers. C'est la deuxième solution qui a été retenue.

Le bureau sera fermé à 16h30 au lieu de 17h (16h30 /17 h étant un créneau peu fréquenté).

L'ouverture du samedi matin est maintenue.

MAISON FRANCE SERVICES



France Services
Proche de vous au quotidien

Suite à une réorganisation en profondeur des services fiscaux, la trésorerie de Brantôme en Périgord va fermer à compter du 1er Septembre 2021. Un accueil de proximité sera toutefois assuré. Pour l'instant nous ne disposons pas des informations relatives aux modalités. **En tout état de cause, la commune va ouvrir une Maison France Services** dans les locaux de la trésorerie (elle sera ensuite transférée dans la nouvelle mairie).

Ce service, qui sera assuré par des agents de la commune, est destiné à aider les habitants, qui ont notamment des difficultés à effectuer leurs démarches administratives en ligne. En termes de bouquet de services, le dispositif prévoit des permanences des opérateurs suivants : Pôle Emploi, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Trésor Public, Carsat, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, CNAV (caisse de retraite), le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Intérieur. L'Etat versera à la commune une aide annuelle de 30.000 € afin de limiter le coût financier de l'opération. Cette maison France Service sera opérationnelle en fin d'année (en principe début novembre). Dès que toutes les précisions seront connues, elles seront diffusées selon les moyens habituels (site de la commune, page Facebook, panneau lumineux, presse locale, Panneau Pocket...).

Convention «Petites villes de demain»

Notre commune a déposé sa candidature en vue de bénéficier du dispositif « Petites Villes de Demain ». Elle fait partie des 1.000 communes retenues sur le plan national dont 19 dans le département.

Ce programme vise à aider à la revitalisation de villes de moins de 20.000 habitants exerçant des fonctions de centralité et qui souffrent de fragilités afin de lutter contre les fractures territoriales.

Il est piloté par l'agence nationale de cohérence des territoires (ANCT) en partenariat avec la banque des Territoires, l'agence nationale de l'habitat (Anah), le Cerema et l'Ademe. Régions et départements sont également associés.

Même si le dispositif est dédié aux communes, il concerne en fait la construction d'un projet de territoire sur la durée d'un mandat municipal.

Aussi, compte tenu de l'importance des compétences désormais exercées par la communauté de communes, notamment celle de l'habitat, du tourisme et de la culture, cette dernière est associée à la convention qui a été récemment signée avec Mme la Sous-Préfète de Nontron afin de formaliser la mise en œuvre du dispositif.

Des budgets conséquents ont été mobilisés par l'Etat, l'Anah et la Banque des Territoires pour aider les communes bénéficiaires et les intercommunalités à mener des opérations de revitalisation de leur territoire, en particulier des centres-bourgs (lutte contre la vacance des logements notamment).

Le programme s'organise autour de 3 piliers :

- **Soutien en ingénierie** : un chef de projet sera recruté (poste financé à 75 % par l'Etat ou organismes semi étatiques) pendant la durée de la convention. Une mutualisation de ce chef de projet avec une autre commune étant autorisé, pour ce qui nous concerne son temps sera partagé avec la commune de Thiviers. Il aura pour mission d'aider les collectivités à organiser leur projet de territoire (déjà bien avancé pour notre commune et communauté de communes) pour le mettre en œuvre dans les meilleures conditions, pour optimiser les différentes sources de financements. Accès aux tiers lieux numériques culturels développés par la Vilette (micro-folies, lavillette.com) avec possibilité de découvrir les collections de nombreux musées nationaux, d'assister à des concerts donnés par des orchestres régionaux et nationaux, aux spectacles de l'Opéra de Paris, au festival d'Avignon etc... Devrait renforcer l'attractivité du territoire afin de favoriser la venue de nouveaux habitants indispensable au maintien de l'activité de la commune.
- **Accélération du plan de relance dans les territoires** : accès facilité à la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et autres aides.
- **Accès à un réseau** grâce au « club » Petites villes de demain pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.

Une première rencontre nationale des Petites villes de demain, très intéressante et bien organisée, a eu lieu le 22 avril en visioconférence en présence de la Ministre en charge des territoires, Jacqueline Gourault.

A cette occasion, des précisions ont été données par les divers partenaires qui sont très impliqués pour la réussite de ce dispositif ; des élus locaux ont apporté leurs témoignages.

Nous nous mobilisons pour que la commune de Brantôme-en-Périgord puisse bénéficier au mieux des opportunités ainsi offertes.



Le dispositif s'adresse également aux particuliers : la banque des Territoires met à la disposition des communes participantes une enveloppe de prêts spécifiques et pourra investir aux côtés d'investisseurs privés dans les projets de revitalisation qui seront retenus.

ENVASEMENT DES BORDS DE DRONNE - SYNDICAT DE RIVIÈRE DRONNE ET BELLE

Nous vous avons fait part de la problématique de l'envasement de la partie du bras de la Dronne parallèle au quai Bertin. Le syndicat de rivière Dronne et Belle (SRB) a seul la compétence pour envisager les mesures à prendre afin de remédier à cette situation et pour les mettre en œuvre.

Le directeur du syndicat est venu sur place et nous a indiqué qu'il était impératif de diligenter des études pour déterminer les raisons de cet envasement afin de préconiser une solution pérenne.

Malheureusement le budget contraint du syndicat n'a pas permis la programmation de cette étude pour 2021. Espérons que cela sera possible en 2022...

Quoi qu'il en soit, cette étude prendra un certain temps et l'aspect visuel de cet endroit sensible est peu flatteur. Aussi avons-nous demandé au SRB que des plantes d'eau soient mises en place pour recouvrir la partie la plus envasée.

Ces plantations ont été réalisées ; elles sont encore peu visibles mais vont se développer dans les semaines à venir pour constituer un tapis végétalisé qui devrait masquer les dépôts de vase.

LES CIMETIÈRES DE BRANTÔME-EN-PÉRIGORD FACE AU « ZÉRO PHYTO »

Face à une réglementation de plus en plus stricte dont l'objectif est de protéger l'environnement et la santé de tous, les communes sont amenées à considérer les cimetières comme des espaces gérés sans produits phytosanitaires.

Son entretien doit par conséquent être vu de manière différente (il est plus long et plus coûteux pour la commune). Or les cimetières sont des lieux sensibles du fait de leur aspect affectif et symbolique. Par respect pour les défunts les « mauvaises herbes » n'y sont pas tolérées. Pourtant l'utilisation des techniques alternatives ne permet pas d'obtenir les mêmes résultats esthétiques que les herbicides. Il faut alors chercher d'autres solutions pouvant concilier le respect de l'environnement et le respect des familles pour les êtres disparus. De nouveaux aménagements permettront de limiter le développement des plantes spontanées. C'est pour cela que le choix des plantes est primordial et se fait selon les critères suivant : résistance à la sécheresse, au piétinement, faible croissance en hauteur, entretien faible et résistance aux maladies.

Le cimetière de Brantôme est le début d'une première réalisation, vont suivre tous les cimetières de Brantôme-en-Périgord. N'hésitez pas à donner votre avis, mais aussi vos idées.

Responsable, en charge du dossier :
Marie-Christine Jervaise

LOI LABBÉ : VOTRE JARDIN SANS PESTICIDES

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques a évolué.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.



Des solutions alternatives existent !

- Planter des plantes locales.
- Cultiver à proximité les plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels.
- Utiliser les plantes et animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site : jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : ecodds.com

Voie publique

RUE PUYJOLI

Suite à une consultation menée auprès des habitants et commerçants de la rue Puyjoli et des rues adjacentes en 2015, nous avons tenté de mettre en place la rue piétonne les après-midi pendant un mois au cours de la période estivale. Cette mesure n'avait malheureusement pas été totalement concluante en raison du manque de moyens techniques pour la faire appliquer efficacement. Toutefois, son maintien a été vivement demandé. En outre, considérant son intérêt d'un point de vue sécuritaire et attractif pour les piétons (visiteurs ou locaux) particulièrement nombreux pendant la période estivale, nous avons décidé d'installer une borne escamotable pour faciliter la mise en œuvre de cette mesure.

Cette borne sera d'ailleurs installée à partir du 8 juin et la rue sera donc difficile d'accès pendant quelques jours.

Du 7 juillet au 31 août inclus
CIRCULATION ET STATIONNEMENT INTERDITS
tous les après-midi de 14h à 19h

Sauf pour les usagers expressément autorisés par la mairie.
Attention : sur cette même période, la rue sera fermée de 7h à 19h
tous les vendredis en raison du marché hebdomadaire.

Afin que cette mesure porte ses fruits et rende la rue plus sécurisée et attrayante
MERCİ DE RESPECTER LA SIGNALÉTIQUE

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA 3^e TRANCHE DE L'AVENUE DE PÉRIGUEUX

Enfin, la 3^e tranche de travaux relative à l'avenue de Périgueux est programmée.

Elle consiste à créer des trottoirs sécurisés avec aménagement paysager depuis le feu tricolore jusqu'au rond point. La chaussée sera également retraitée.

La notification du marché aux entreprises interviendrait début septembre 2021 et les travaux se dérouleraient d'octobre 2021 à mars 2022.

Les cyclistes et piétons pourront donc utiliser l'avenue de Périgueux et l'avenue Devillard en toute sécurité. Ces travaux sont portés par le département et la Communauté de Communes Dronne et Belle.

RÈGLEMENT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Afin de mieux organiser l'occupation du domaine public par les professionnels et de limiter certains abus, le conseil municipal a approuvé le 6 avril dernier un règlement dont chaque commerçant a été destinataire.

Le document est également consultable sur le site de la Commune et disponible en Mairie.

PUBLICITÉ EXTÉRIEURE, ENSEIGNES ET PRÉ ENSEIGNES

Le RLP (règlement local de publicité) de la commune étant devenu caduque, le Règlement National de Publicité s'applique désormais sur la commune. C'est donc le Préfet de la Dordogne qui est l'autorité compétente en matière de police de la publicité dans le département. Les services de l'État, conjointement avec le Service de Police Municipale de Brantôme-en-Périgord, procèdent à une inspection sur la régularité des enseignes sur l'ensemble de la commune.

AMÉLIORATION DE L'AIRE DES CAMPING-CARS

Après plus de 10 ans de fonctionnement pendant lesquels elle a été très sollicitée, la borne d'entrée montrait des faiblesses. Son remplacement s'est avéré indispensable. De plus, en raison d'une fréquentation toujours en hausse, il est apparu indispensable de mettre en place une borne supplémentaire afin de fluidifier l'entrée et la sortie de cette aire.

Vivre ensemble



Personne vulnérable,
Ne restez pas isolée,

SIGNALEZ-VOUS !

La commune invite les personnes vulnérables, âgées, isolées ou en situation de handicap à se rapprocher de la mairie afin de régulariser le registre de veille saisonnière.

Cette opération permet d'identifier les résidents de la commune susceptibles de recevoir une attention et une aide en cas de canicule, reprise de l'épidémie de COVID19 ou pendant la période hivernale.

CES INCIVILITÉS QUI NUISENT AU BIEN VIVRE ENSEMBLE...

La commune a répondu favorablement au souhait de nos jeunes de disposer d'un équipement supplémentaire pouvant être utilisé librement, en dehors des clubs sportifs.

C'est ainsi qu'un city stade a été implanté près du collège. Il est très souvent utilisé dans de bonnes conditions par des jeunes respectueux de l'installation et du voisinage.

Malheureusement, certains viennent troubler tout le voisinage en effectuant des rodéos en mobylettes, motos ou voitures (avec la musique à tue-tête), au mépris de toute sécurité !

La gendarmerie et la police municipale ont été sensibilisées et des sanctions, y compris financières, seront désormais appliquées systématiquement.

Nous souhaiterions éviter de mettre en place une clôture et comptons sur la responsabilité de chacun pour que cessent ces comportements inappropriés.

Le mobilier urbain est lui aussi victime de personnes indélicates : à titre d'exemple, entre bien d'autres, les deux bancs installés sous la pergola du boulevard Charlemagne ont été dérobés...

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Suite à des plaintes de plus en plus nombreuses de la part de commerçants ou riverains de certaines voies de circulation concernant des excès de vitesse répétés, nous avons sollicité la préfecture pour le prêt d'un radar pédagogique que nous pourrions déplacer à différents points de contrôle sur l'ensemble de la commune nouvelle.

Cet appareil nous permettra d'évaluer véritablement les problèmes de vitesse afin d'étudier la possibilité d'acquiescer un radar pédagogique ou de mettre en place des aménagements routiers en fonction du coût et de la faisabilité des projets.

HORAIRES DE TONTE

Jours ouvrables

de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30

Samedi

de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Dimanche et jours fériés

de 10h à 12h.



Don du sang

16 JUI
11 AOUT
17 NOVEMBRE



ÉCLAIRAGE NOCTURNE DES VITRINES

Afin de maîtriser la consommation d'énergie et de diminuer l'empreinte carbone, nous invitons tous les professionnels à limiter le temps d'éclairage de leur vitrine durant la nuit. Nous remercions par avance tout un chacun pour l'attention portée à cette préconisation.

De 7 à 100 ans !

AIRE DE JEUX DE CANTILLAC

Le plaisir pour les petits et leurs familles de se retrouver à la nouvelle aire de jeux de la commune historique de Cantillac.



HOMMAGE À UNE CENTENAIRE D'EYVIRAT

C'est avec plaisir que le 27 mars dernier, nous avons honoré notre centenaire, Mme Marcelle BALOUT dite « Nini », née BOUSSARIE le 28 mars 1921 à Quinsac, dans une famille d'agriculteurs.

Cadette d'une fratrie de 4 enfants, avec 3 frères, elle avait 18 ans au début de la Seconde Guerre mondiale et a gardé de tristes souvenirs de cette douloureuse période.

En 1950, elle épouse un habitant d'Eyvirat, Robert BALOUT (décédé en 2017) avec qui elle aura 3 enfants. À l'époque, bien que mariée, elle doit continuer à s'occuper de ses parents dépendants qui vivent toujours à Quinsac, ce qui contraint son mari à la rejoindre le week-end.

Ce n'est qu'en 1963 qu'elle pourra se consacrer pleinement à son rôle d'épouse et de mère, à Eyvirat. Elle prend alors sa place de femme d'agriculteur, avec pour particularité l'élevage des brebis et l'entretien du jardin et de la basse-cour, tout en assumant son rôle de maîtresse de maison ayant chaque jour une grande tablée à nourrir. Et tout cela sans jamais prendre un jour de vacances !

Avec 5 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants, elle a également eu la joie de garder tous ses petits-enfants.

Elle vit aujourd'hui toujours entourée de sa famille et assistée d'auxiliaires de vie ; elle lit son journal tous les jours et s'évade dans la lecture car isolée par sa surdité totale.

Nous la félicitons pour cette dure vie de labeur et lui souhaitons de poursuivre une vie paisible.

Sylviane Balout (sa belle-fille) et moi-même sommes fiers, en tant qu'élus de notre commune nouvelle, d'avoir pu lui rendre hommage pour son 100e anniversaire, à travers ce petit article dans notre bulletin municipal.



Guy-José Lagarde, maire délégué d'Eyvirat

Enfance Jeunesse - Le collège

L'année scolaire 2020-2021 touche à sa fin au collège Aliénor-d'Aquitaine de Brantôme-en-Périgord. Comme dans tous les établissements scolaires, les conditions sanitaires ont fortement impacté la vie, la scolarité et le moral des élèves et des personnels. Mais malgré la Covid, les élèves ont gardé leur plaisir d'étudier et de se retrouver, les cours se sont bien tenus, dans les salles de classe ou à distance, grâce à des visios et des échanges de mails entre les collégiens, les enseignants et la vie scolaire.

Si les voyages et les sorties n'ont quasiment pas pu être organisés, le dynamisme s'est exercé dans les murs du collège. Le concours national de la Résistance et de la Déportation a permis à un groupe d'élèves de 3e de tourner un film au collège pour participer, comme chaque année, à ce magnifique concours. Et la chorale du collège a pu envoyer ses représentants à la clairière de Basse-Courrière pour honorer la mémoire des Fusillés de Brantôme, le 26 mars, aux côtés de Madame le Maire ; le Chant des Partisans a fortement ému l'assemblée présente à cette commémoration.

La journée internationale du droit des Femmes, le 8 mars dernier, a vu fleurir des slogans engagés contre les murs du collège (voir photo). Et l'édition 2021 du carnaval traditionnel s'est traduit par une formidable vidéo disponible sur le site youtube.collegebrantome.fr aux côtés de toutes les autres vidéos de l'établissement.

Le moment fort de l'année fut indubitablement la venue de la rectrice d'académie, de l'inspecteur d'académie et du secrétaire général de la préfecture, le 5 novembre, journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. Honorant de leur présence le collège de Brantôme, ils tenaient à féliciter les élèves et Françoise Ratineaud C.P.E. pour le clip engagé et visible, lui aussi, sur la chaîne Youtube de l'établissement. Ce clip a obtenu la première place du concours académique sur la thématique de ce fléau scolaire.

Les valeurs de la République Française ont fait objet de travaux et de débats tout au long de l'année scolaire ; le point d'orgue sera l'inauguration, dans quelques jours, d'une fresque mettant à l'honneur la devise de notre pays : liberté, égalité, fraternité.

Côté nature, le collège a été labellisé « établissement en démarche de développement durable » en décembre dernier, pour tous les efforts matériels, éducatifs et pédagogiques mis en œuvre. Les éco-délégués ont réalisé une vidéo d'illustration de leur engagement, « Du jardin à l'assiette », elle aussi sur Youtube. Et un camion du type « C'est pas sorcier » a stationné sur la cour de récréation pendant une semaine entière, pour sensibiliser tous les élèves à l'indispensable préservation de la biodiversité.

L'association de parents d'élèves n'a pas diminué son activité durant cette période complexe, en multipliant les actions au profit du collège : vente d'huîtres, de plantes et de fleurs, masques offerts à tous les élèves et au personnel, galette des rois aux élèves, etc. Comme chaque année, les parents qui souhaitent s'investir aux côtés de l'association peuvent se manifester directement sur internet, le site ape.collegebrantome.fr ayant été conçu à cette intention.

Les prévisions pour la rentrée prochaine sont excellentes, avec une augmentation de 12 à 15 élèves, ce qui portera à quasiment 300 l'effectif total des collégiens. Le collège fêtera alors sa 41e rentrée. Ouvert en septembre 1981, l'établissement va connaître un lifting complet, avec une isolation thermique extérieure et un changement de toutes les menuiseries, chantier mené par le conseil départemental de la Dordogne qui assurera, par la même occasion, un embellissement des façades et un meilleur confort à toute la communauté éducative.

Philippe Vulliet principal



« Les collégiennes fêtent le droit des Femmes ce 8 mars 2021. »

Enfance Jeunesse - Nos écoles

VISITE ACADÉMIQUE

Pour la première fois à l'école maternelle de Brantôme, Madame le maire avec Madame la Directrice de l'école et moi-même avons accueilli Monsieur le Directeur Académique Jacques Caillaut accompagné de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale Laetitia Kadur. Cette visite, tout à fait amicale, avait été programmée dans le cadre de la « semaine de la maternelle ». Encore une fois, l'équipe de la maternelle s'est distinguée en produisant un film retraçant la journée d'un enfant à l'école.

[« Bienvenue à l'école maternelle - Brantôme en Périgord » sur Youtube](#)

Les conditions sanitaires ne permettant pas aux parents de rentrer dans l'enceinte de l'établissement, c'est par ce biais que les familles ont pu découvrir comment les enfants « travaillent » de 8h30 à 16h30.

Ce film, d'une grande qualité, mais aussi émouvant et drôle, a remporté un vif succès sur les réseaux sociaux. C'est d'ailleurs grâce à cette popularité que le directeur académique a choisi l'école de Brantôme pour son déplacement. Il a ainsi pu féliciter Mme Bernegoue, pour le travail rendu et l'implication des équipes qui favorise le dynamisme de l'école. Bravo à elles !



QUE SE PASSE-T-IL DANS NOS ÉCOLES ?

Le 08 décembre 2020 toute l'équipe de l'école maternelle - enseignantes, ATSEM et services civiques nous ont présenté le travail sur les valeurs de la République Française et la laïcité qu'elles venaient de réaliser avec les enfants. Leur intérêt et leur compréhension de ces notions forcent l'admiration. Ce projet ambitieux, qui s'est déroulé sur un mois, a demandé l'implication de tous les enfants, des plus petits aux plus grands. Ce sont donc 70 bambins qui se sont activés avec les tubes de peinture, les feutres et les ramettes de papier pour fabriquer 3 banderoles : 1 sur la LIBERTE, 1 sur l'EGALITE, 1 sur la FRATERNITE (en couverture de ce bulletin). Ces banderoles sont encore visibles le long de l'avenue du Docteur Devillard et nous vous invitons à aller les voir – si toutefois ce n'était déjà fait.

Le clip vidéo rythmé qui a complété ce travail a fait un tabac sur les réseaux sociaux et est même monté jusqu'au ministère !

NOTRE ÉCOLE

A partir de la rentrée de septembre 2021 nous passerons de « nos écoles » à « notre école ».

En effet, suite à la demande de l'inspection académique et à l'avis favorable du conseil municipal, la fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire en 1 seule école Primaire a été actée au mois de mars. Cette dernière sera composée des 3 classes maternelles et des 6 classes élémentaires. Il y aura ainsi une continuité pédagogique de la petite section au CM2. Cette demande fait suite à l'annonce du départ de l'actuel directeur de l'école élémentaire, M Bredzinski.

En réalité, cela n'engendre pas de changements majeurs sur le terrain, les 3-6 ans continueront à occuper leur classe et leur espace de jeu alors que les 6-10 ans resteront dans leur bâtiment et leur cour.

La nomination du nouveau directeur est aujourd'hui connue ; il s'agit de l'actuelle Directrice de l'école maternelle. Cette affectation est sans nul doute un plus car, en place depuis longtemps déjà à Brantôme, Mme Bernegoue connaît évidemment parfaitement les lieux, les parents, les enfants et l'équipe enseignante.

Nous profitons de ce bulletin pour souhaiter une très bonne retraite à M Bredzinski et adresser toutes nos félicitations à Madame Bernegoue pour ce nouveau challenge. Nous leur souhaitons à tous deux courage et réussite dans tous leurs projets.

Anne Marie Clauzet

Promenons-nous...

Malgré les annulations du Bunke Duathlon Serie (prévu le 14 mars dernier) et la BVB (prévue le 6 juin !) face aux contraintes et incertitudes qui planaient sur la tenue de ces événements sportifs dans de bonnes conditions et une convivialité assurée, nous croisons les doigts pour la 1ère édition de la Marche nordique en Périgord vert organisée par le CA Périgueux Athlétisme le samedi 25 septembre prochain.

Les bénévoles sont toujours les bienvenus ! Merci de vous faire connaître auprès de la mairie.



MARCHE « Imagine For Margo »

Se tiendra sous réserve de conditions sanitaires favorables.

Imagine For Margo 

La Clinique Pierre de Brantôme Organise :

- ° Une Marche de 10km départ et retour de la Clinique
- ° Vente d'un gobelet rétractable réutilisable à 2,5€
- ° Vente de Gâteaux / Crêpes / Boissons / Café
- ° Jeux pour les enfants

Le Dimanche
12 Septembre 2021 à 10h

12€ par personne comprenant un Repas de l'Amitié
Inscription au **06.47.87.75.31** jusqu'au **05 Septembre 2021 Places limitées**


Les fonds seront entièrement reversés à l'Association Imagine For Margo qui a pour objectif la lutte contre le cancer chez les enfants. enfantssanscancer.com

**Samedi**
25 septembre 2021

Organisé par le C A Périgueux Athlétisme

Marche Nordique en Périgord vert
Journée nationale de la Marche Nordique FFA



Challenge Marche Nordique Tour FFA 13 KM
Challenge Marche Ligue Athlétisme Nouvelle Aquitaine
Championnat Marche Nordique Dordogne
Randonnée MN - Randonnée pédestre - Course nature 10 KM
Chrono sans classement

Inscription: Ouverture des inscriptions 01/07/21 sur ikinoa.com
Contact: papy.jogging@hotmail.fr - 0688825354



LES BOUCLES DE RANDONNÉE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les 4 boucles de randonnées* proposées sur la commune historique de Brantôme ont été réactualisées. Leur balisage (bleu) a été refait et de nouvelles cartes sont disponibles (gratuitement) sur le site Internet de la mairie ainsi que sur le site de l'Office de tourisme.

Un grand merci à Myriam Leclerc Hospitalier et Fabien Glandus pour cette mise à jour et à « Alaije », notre prestataire pour le balisage.

Nous remercions également l'équipe de l'Office de tourisme (et leur prestataire) pour la présentation de ces boucles dans le Guide de bienvenue 2021 communautaire.

- *
Boucle 1 : Le Chambon
Boucle 2 : Le Châtenet
Boucle 3 : La Claperie
Boucle 4 : La Fontaine d'Amour

Brantôme à l'honneur

VISITE DE LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA JEUNESSE

Le 21 janvier 2021, Mme Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'État à la Jeunesse, a été conviée par Jean Pierre Cubertafon, député de la circonscription, à rencontrer douze femmes maires de la troisième circonscription de la Dordogne. Elles ont pu échanger ensemble sur les sujets qui les concernent au quotidien tels que les écoles, le financement des équipements sportifs et les perspectives des jeunes en territoires ruraux.



VISITE DU PREMIER MINISTRE ET DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

A l'occasion du tricentenaire de l'existence des services de la gendarmerie nationale, nos gendarmes ont eu la surprise de recevoir la visite de notre Premier ministre et du ministre de l'Intérieur.

Avant de se rendre à la gendarmerie de St-Astier, ils ont pris le temps de discuter avec les gendarmes et leurs familles ainsi que de prendre connaissance de la nouvelle organisation permettant une présence permanente de gendarmes sur le terrain.



Notre brigade de gendarmerie fête ses 300 ans.



PREMIÈRE PIERRE DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE BRANTÔME



Construit en 1952, vieillissant et installé en centre-ville, l'actuel centre de secours ne répondait plus aux besoins fonctionnels et opérationnels.

Le choix a donc été fait de le reconstruire, à l'extérieur de la ville dans la zone artisanale de Font-Vendôme, à proximité immédiate des principaux axes de communication.

L'opération de reconstruction à Brantôme est chiffrée à 1,790 M € TTC, financée pour près d'un tiers par les 19 communes alentours, à raison de 70 euros par habitant.

L'an dernier, le centre de secours de Brantôme, qui compte 37 sapeurs-pompiers volontaires, a réalisé 500 interventions.

INSTALLATION DU NRO DE BRANTÔME ET INAUGURATION DE L'ANTENNE 4G DE VALEUIL

Cette grosse armoire intelligente (de plus de 20 tonnes) va permettre progressivement le développement de la fibre dans les communes du secteur.

Plusieurs mois de travaux pour les raccordements sont à présent programmés, notamment en direction des sous-répartiteurs, pour ensuite atteindre l'objectif FTTH. C'est-à-dire la fibre jusqu'à la maison mais également bien évidemment vers nos entreprises.

Nous rapellons qu'une telle installation est conçue pour ne pas émettre d'ondes nocives.



De même, une nouvelle antenne 4G a été inaugurée à Valeuil, en présence de Germinal Peiro, président du conseil départemental. Elle permet d'assurer une meilleure couverture du réseau téléphonique mobile le long de l'axe routier D939 ainsi que sur les communes alentours.



NOUVEAUX ATELIERS MUNICIPAUX

Les agents du service technique ont eu le plaisir d'intégrer leurs nouveaux locaux dans l'ancien Carrefour Market, courant février. Ce lieu plus lumineux, spacieux et fonctionnel participera sans nul doute à de meilleures conditions de travail devenues indispensables.



Expositions

L'agenda des expositions est disponible auprès de l'Office de Tourisme Périgord Dronne Belle. Plus de 40 artistes professionnels et amateurs présenteront leurs oeuvres (peinture, sculpture, photo...) de mai à octobre dans les quatre salles mises à leur disposition.



- Une partie des amateurs locaux réunis par la Médiathèque de Champagnac exposera leurs oeuvres du 26 juin au 2 juillet.
- L'association « Les Amis de Brantôme » présentera aux visiteurs quelques tableaux de Robert DESSALES QUENTIN (peintre brantômois) mis généreusement à disposition par des habitants du territoire du 18 septembre au 1er octobre.

Les visiteurs, que nous espérons nombreux, seront invités à exprimer leurs appréciations et seront récompensés chaque semaine par le comité d'organisation des expositions qui procédera à un tirage au sort parmi les bulletins déposés.

Le tirage au sort prendra en compte les bulletins complets c'est-à-dire portant sur TOUTES les expositions de la semaine considérée. Le comité d'organisation récompensera le gagnant du tirage au sort en offrant, grâce à la participation de l'Office de Tourisme, deux entrées gratuites pour une visite nocturne des grottes.

Une urne pour récolter les bulletins sera installée à l'Office de Tourisme. Le règlement de participation ainsi que les bulletins à compléter y sont disponibles ainsi que dans chaque salle d'exposition.

Le jeu débutera à partir du samedi 3 juillet et le 1^{er} tirage au sort aura lieu le samedi suivant.

Vie associative

Nous avons, bien sûr, une pensée pour toutes les associations locales qui n'ont pas eu la possibilité de maintenir leurs activités ou ont dû s'adapter pour continuer de proposer des cours aux plus jeunes notamment. Nous espérons surtout qu'elles pourront toutes reprendre leurs activités « normalement » à compter de la rentrée de septembre et que les jeunes et moins jeunes pourront de nouveau pratiquer leur sport ou leur loisir préféré et retrouver ainsi des liens sociaux indispensables à notre bien-être.

Nous remercions également les associations organisatrices d'événements pendant la saison estivale pour leur investissement et nous leur assurons notre soutien.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la mairie brantomeenperigord.fr pour retrouver toutes les informations nécessaires.



**CINEMA
SALLE DU DOLMEN
LE 23 JUIN**

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS...

Afin de repartir du bon pied et de remotiver petits et grands, nous mettons tout en œuvre pour proposer une journée des associations (habituellement organisée tous les deux ans), le samedi 11 septembre prochain au Jardin des Moines.

Cet événement reste à confirmer, gardez l'œil ouvert !



Informations pratiques

Accueil dans les Mairies déléguées

EYVIRAT	JEUDI : 13h30 - 17h
CANTILLAC	LUNDI : 9h30 - 11h30
LA GONTERIE BOULOUNEIX	VENDREDI : 9h - 12h30 (tous les 15 jours)
SAINT CREPIN DE RICHEMONT	MERCREDI : 13h30 - 17h
SENCENAC - PUY DE FOURCHES	MARDI et JEUDI : 13h30 - 17h
VALEUIL	LUNDI: 13h30 - 17h
SAINT JULIEN DE BOURDEILLES	SAMEDI: 11h-12h Accueil assuré par le maire délégué

PERMANENCES DANS L'ABBAYE

MAIRIE - Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
9h - 12h30 et 13h30 - 17h
Fin de journée et samedi : sur RDV
Mme le Maire : tous les jours sur RDV
Adjoints : sur RDV

Bibliothèque communautaire :

Mardi : 9h30 - 12h
Mercredi : 14h30 - 17h
Jeudi : 16h - 18h30
Vendredi : 9h - 12h

FNATH et mutilés du travail :

2^{ème} lundi du mois : 9h - 12h

HORAIRES DECHETTERIE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h45
Fermé les jours fériés
Tél : 05 53 35 01 12

État civil (depuis décembre 2020)

Naissances : 17 - Mariages : 2 - Décès : 50

Sur rendez-vous avec les maires délégués les autres jours. Tous les habitants peuvent également téléphoner ou se déplacer à la Mairie de Brantôme en Périgord tous les jours de la semaine aux horaires d'ouverture. Des mesures sanitaires sont évidemment mises en place pour garantir votre sécurité.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre
Mairie s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur **Play Store** (Android), **App Store** (Apple)
ou **AppGallery** (Huawei)



Retrouvez également toutes les infos et alertes des
communes depuis un ordinateur
sur app.panneaupocket.com



UN NOUVEL OUTIL : PANNEAUPOCKET

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

La communauté de brigades de Gendarmerie de Brantôme en Périgord dispose également d'un compte PanneauPocket que nous vous invitons également à suivre via l'application.

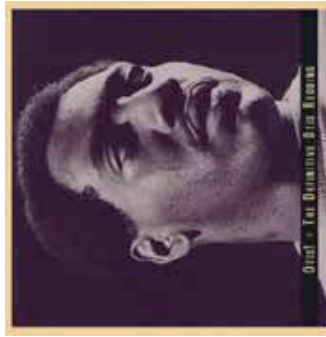
Mairie de Brantôme en Périgord Boulevard Charlemagne - Abbaye 24310 Brantôme en Périgord

Tél : 05 53 05 70 21 mairie@brantomeenperigord.fr www.brantomeenperigord.fr

Directeur de la publication : Monique RATINAUD Conception - Rédaction : M. DISTINGUIN et M. PEYPELUT

Le bulletin est distribué par vos élus.

SPECTACLES



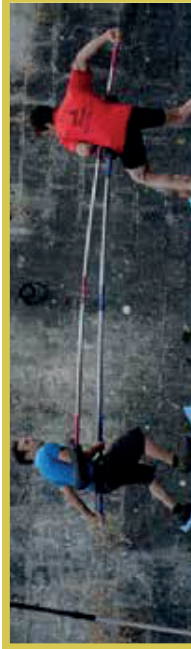
**Spectacle Musical
PARIS - LONDRES**
Tous les mardis et
jeudis soirs
à 21h
du 15 juillet
au 26 août

Parvis de l'Abbaye

Les animations se tiendront sous réserve
des contraintes liées aux conditions sanitaires.



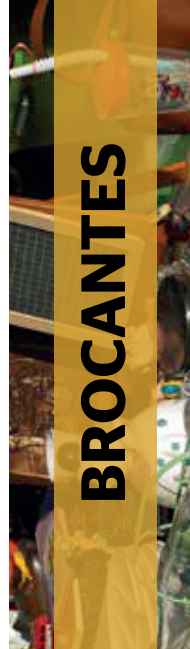
**Marchés hebdomadaires
Les vendredis matins**
Marchés fermiers Les mardis matins
Du 15 juin au 14 septembre



Joutes nautiques
Tous les vendredis de Juillet et Août
En face de l'Abbaye



**Les nocturnes des grottes de
l'Abbaye de Brantôme**
Les lundis soirs à 22h
juillet août sur reservation
05 53 05 80 63



BROCANTES

Ne pas jeter sur la voie publique

ANIMATIONS ESTIVALES


JUIN A SEPTEMBRE 2021

MAIRIE DE BRANTÔME EN PÉRIGORD
Boulevard Charlemagne
24310 Brantôme en Périgord
05.53.07.70.21

JUILLET

- Repas Gourmand**
Place d'Albret
La Charette Gourmande
à partir de 19h30
- 9 juillet**
- Projection Mapping**
Histoire 2 Voir
Place d'Albret - Mairie
22h30
- 9 juillet**
- Cinéma plein air**
Cour de l'Abbaye - Ciné Passion
Salle du Dolmen si intempéries
22h
- 10 juillet**
- Ensemble chorale Philomène**
Abbatiale St Pierre - Missa solennis
Amis de Brantôme
11 juillet
16h
- 11 juillet**
- Feu d'artifice (23h)**
Centre ville - Mairie
Joutes Nautiques à 21 h
Bal à partir de 22 h
- 13 juillet**
- Projection Mapping**
Histoire 2 Voir
Place d'Albret - Mairie
22h30
- 16 juillet**
- Rendez-vous des métiers d'art**
Parvis de l'Abbaye - TEKHNE
Nocturne le samedi
à partir de 10h
- 17 juillet**
- 18 juillet**
- Brocante professionnelle**
Jardin des Moines - Brantôme Animations
- 18 juillet**
- Concert Jazz-Soul Time System**
Cour de l'Abbaye - Cté fêtes Eyvirat
Salle du Dolmen si intempéries
21h30
- 22 juillet**
- Repas Gourmand**
Place d'Albret
La Charette Gourmande
à partir de 19h30
- 23 juillet**

- 24 juillet**
- Ensemble Viva Voce**
Abbatiale St Pierre - Musique baroque
Amis de Brantôme
21h
- 25 juillet**
- Spectacles de Clown -**
Picolo Rigolo
Place d'Albret - Mairie
14h - 16h - 19h
- 30 juillet**
- Projection Mapping**
Histoire 2 Voir
Place d'Albret - Mairie
22h30
- AOÛT**
- 3 août**
- Marché de potiers**
Quai Bertin - Mairie
De 9h à 19h
- 4 août**
- Spectacle - Bop solo**
Compagnie les Matachines
Place du marché - Mairie
16h30
- 4 août**
- Spectacle - Rockette show**
Compagnie les Matachines
Place d'Albret - Mairie
21h
- 6 août**
- Repas Gourmand**
Place d'Albret
La Charette Gourmande
à partir de 19h30
- 7 août**
- Rendez-vous des métiers d'art**
Parvis de l'Abbaye - TEKHNE
Nocturne le samedi
à partir de 10h
- 7 et 8 août**
- Foire aux vins**
Jardin des Moines - La Charette Gourmande
- 8 août**
- Fête de la Rosière - Eyvirat**
Eyvirat - Cté fêtes Eyvirat
à partir de 11h
- 11 août**
- Cinéma plein air**
Cour de l'Abbaye - Ciné Passion
Salle du Dolmen si intempéries
22h

- 13 août**
- Projection Mapping**
Histoire 2 Voir
Place d'Albret - Mairie
22h30
- 15 août**
- Omelette géante**
Jardin des Moines - Comité Foire Expo
12h
- 18 août**
- Spectacles de Clown**
Picolo Rigolo
Place d'Albret - Mairie
14h - 16h - 19h
- 20 août**
- Repas Gourmand**
Place d'Albret
La Charette Gourmande
à partir de 19h30
- 22 août**
- Brocante professionnelle**
Brantôme centre ville
- 25 septembre**
- Marche Nordique**
Brantôme - CA Périgoureux Athlétisme
Sur inscription (ikinoa.com)


SEPTEMBRE

- 9 septembre**
- Théâtre - Le Roman de Renart**
Cie Renaissance du Vieux Bruzac
Place d'Albret (repli Salle du Dolmen)
Amis de Brantôme
18h

EXPOSITIONS
Agenda disponible à l'office de tourisme
Périgord Dronne Belle

